

## A la Vallée de Joux

# Les Chaumilles

Si l'on en croit H. Jaccard (Essai de toponymie, origine des lieux habités et des lieux-dits), le terme Chaux est un nom extrêmement répandu dans les Alpes et le Jura, signifiant au moyen âge, tantôt une maison couverte de chaume, tantôt : 1. un champ de céréales ; 2. la prairie nue ; 3. le pâturage élevé ; au-dessus de la région des arbres, Chaumilles serait un diminutif de Chaux, une petite Chaux, un petit pâturage.

Nous avons, à la Vallée de Joux, un vaste mas de pâturages et forêts, nommé les Chaumilles, propriété de la commune du Chenit et situé entre 1320 et 1470 m. d'altitude, sur la plateau qui s'étend à l'ouest de la chaîne du Mont-Tendre. Il se peut qu'à l'origine, le pâturage n'ait été que d'une faible superficie, d'où son nom de Chaumille, petite Chaux, attribué ensuite à l'ensemble de la propriété.

Le mas comprend deux alpages : les Grandes Chaumilles et les Petites Chaumilles, d'une superficie totale de 256 ha. Ces dernières se divisent en Petites Chaumilles dessus et Petites Chaumilles dessous. Or, voyez comme les noms changent dans le cours des temps. Jadis, c'est-à-dire il y a cinquante ans tout au plus, le nom de Petites Chaumilles était seul utilisé, tandis qu'actuellement il est abandonné et remplacé par celui de Croton, qui vient de je ne sais où et signifie je ne sais quoi !

Maintenant que, d'une manière générale, ces Chaumilles vous ont été présentées, du point de vue de leur nom et de leur situation, qu'offrent-elles d'intéressant ? Est-il indiqué de leur rendre visite ? Comme ailleurs, dans de nombreux coins du Jura, vous n'y verrez que du pâturage et de la forêt, mais nulle part de source cristalline s'échappant du rocher, ni de ruisseau à l'eau murmurante entre des pierres moussues. C'est que le sous-sol est terriblement crevassé ; aussi l'eau de pluie et de fonte des neiges s'écoule aussitôt dans les profondeurs et s'en va alimenter des sources jaillissant à des altitudes inférieures. Lesquelles ? Celles du versant oriental de la Vallée de Joux ou celles du pied du Jura, Venoge, Aubonne, Toleure, etc. ? Personne n'en sait rien et aucune expérience à ce sujet ne paraît possible.

Pâturages et forêt ? Cela n'est déjà pas si mal, car l'un et l'autre, que d'éléments, de sites divers, n'offrent-ils pas ? Un peu d'attention, d'affection compréhensive pour ces régions réputées monotones du Haut Jura, suffit pour remarquer leurs caractères propres et apprécier le charme, aimable ou sévère, qu'on ne saurait leur refuser. Quiconque ne recherche que les impressions grandioses et romantiques qui se dégagent du spectacle des hautes Alpes sauvages, n'éprouvera aucun plaisir dans la traversée des Chaumilles et n'a rien à y faire.

Le pâturage ? Il occupe une surface assez considérable et provient des déboisements accomplis dans les siècles écoulés pour obtenir le charbon destiné à l'alimentation des usines sidérurgiques de la contrée, aujourd'hui disparues, mais dont de nombreux vestiges ont été retrouvés. Avant l'intervention de l'homme colonisateur, le pâturage n'existait pas dans le Haut Jura : la forêt recouvrait tout le territoire, y compris les sommités.

En de nombreux endroits sur les Chaumilles, le déboisement a causé la dénudation du terrain ; la terre s'en est allée, laissant à découvert les dalles calcaires, crevassées de laisines, larges ou étroites, constituant ce que l'on appelle les lapiaz. Ailleurs, la couche de terre végétale s'est amincie, desséchée et a perdu une bonne partie de sa fertilité, à tel point qu'elle ne nourrit plus que des plantes d'une valeur fourragère minime.

Mais, sur certaines étendues, se sont établies des plantes affectionnant d'une façon particulière, les sols arides, entre autres le *Daphné cneorum*, bien connu par la magnifique couleur rouge et le parfum capiteux de ses fleurs, auquel les promeneurs font une chasse acharnée et déplorable, qu'un arrêté du Conseil d'Etat sur la protection de la flore, a pour but de réprimer.

Ce beau Daphné, en certains coins des Chaumilles, il croît à profusion et le spectacle de ses innombrables pieds constellants de rouge les gazons reverdis, est d'une rare magnificence. Trop de gens, hélas ! le savent. Mais ceux qui viennent le razzier, s'ils étaient vraiment sensibles à la beauté du tableau, se borneraient à le contempler, à l'admirer, sans y toucher, ou si peu. Un autre sentiment les anime ; celui de s'approprier une chose

